

# TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX ENTERRÉS

## Identifier la tâche à réaliser

- Quel est le travail à réaliser ?
- Quel est le réseau enterré à proximité ?

## Analyser les risques avant de travailler

- Je m'assure de vérifier si l'entreprise a un retour de la DICT,
- Je dispose du matériel indispensable en fonction de la tâche à réaliser,
- Je vérifie si les travaux de repérage, de marquage et de piquetage sont bien réalisés.

## Définir une solution prévention

- Je dispose d'une autorisation à intervenir à proximité des réseaux (AIPR),
- Je respecte les méthodes et l'outillage en fonction de la distance du réseau ainsi que la zone d'incertitude,
- J'applique la méthode des 4 A si le réseau venait à être endommagé (Arrêter / Alerter / Aménager / Accueillir).

## Mettre en oeuvre des mesures de protection

- Je porte tous les EPI nécessaires : casque de protection, tenue de travail, protection auditive, chaussures de sécurité, gants.

### Pour aller + loin

- Connectez-vous sur le site Prévention BTP
- Dialoguez en direct avec nos experts